

CRÉATION DE LA HALTE FERROVIAIRE LE MANS HÔPITAL-UNIVERSITÉ



CONCERTATION PRÉALABLE
17 SEPTEMBRE - 19 OCTOBRE 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 11 SEPTEMBRE 2018

La création de la halte ferroviaire Le Mans hôpital-université fait l'objet d'une **concertation préalable** (en application des dispositions des articles L103-2 et suivants du code de l'urbanisme), visant à informer le public sur l'aménagement de la future halte, et à recueillir l'avis et les observations des riverains, des associations, des usagers des transports publics (trains et transports urbains) et des habitants des intercommunalités concernées.

Cette concertation est **menée par SNCF Réseau**, maître d'ouvrage du projet, **du 17 septembre au 19 octobre 2018**. Chacun est invité à donner son avis sur le projet, via les modalités d'expression mises à disposition.

Une étude des dessertes ferroviaires sur l'agglomération du Mans a mis en évidence l'opportunité de créer une nouvelle halte, implantée au nord de la gare du Mans, secteur hôpital-université, sur la section commune des lignes Le Mans - Laval - Rennes et Le Mans - Alençon - Caen. La pertinence de ce site est liée à :

- La proximité du centre hospitalier et du campus universitaire ;
- L'intermodalité avec la ligne 1 du tramway via la station « Hôpital » ;
- L'accessibilité directe en train pour les voyageurs circulant sur les lignes Le Mans – Alençon, Le Mans - Laval et Le Mans - Château-du-Loir ;
- L'utilisation des infrastructures existantes pour traverser la voie ferrée en toute sécurité : passerelle pour piétons au nord (entre l'hôpital et son parking) et passage sous les voies ferrées avenue Rubillard au sud.



COMMENT S'INFORMER ?

- Un dépliant synthétique distribué aux riverains dans les boîtes aux lettres et déposé dans les commerces du quartier, à l'hôpital, à l'université, en gare du Mans, en mairie du Mans et dans les intercommunalités concernées (le Mans Métropole, Maine Coeur de Sarthe, 4CPS, L'Orée de Bercé-Bélinois, Le Gesnois Bilurien, Le Sud-Est du Pays Manceau et Val de Sarthe).
- Une exposition en mairie du Mans, à l'hôpital, à l'université et dans les intercommunalités concernées (cf. ci-dessus).
- une **page** sur le site internet www.sncf-reseau.fr/pdl

COMMENT S'EXPRIMER ?

- **Réunion publique, le 2 octobre à 18h30**, salle Pierre Perret, rue Averroes, 72100 Le Mans
- Un registre et un questionnaire disponibles en mairie du Mans et à la Maison des loisirs et de la culture « Les Saulnières » (239, avenue Rhin et Danube, 72100 Le Mans).
- Un module d'avis et un questionnaire en ligne sur la page projet du site internet.
www.sncf-reseau.fr/pdl
- Une adresse mail dédiée : haltelemanshopitaluniversite@reseau.sncf.fr

Les points de vues exprimés permettront d'enrichir les études à venir et d'orienter les décisions du maître d'ouvrage et des partenaires du projet.

A l'issue de la concertation, un bilan sera rédigé et porté à la connaissance du public.

Contact presse :

SNCF Réseau : Véronique Poiron - 06 86 30 37 71 – veronique.poiron@reseau.sncf.fr

